



NOTE DE SYNTHÈSE

Campagne d'observation des odeurs sur la commune des Pennes Mirabeau - Juillet à Septembre 2005 -

Contexte

La commune des Pennes Mirabeau est ponctuellement sujette à des nuisances olfactives.

Cette question a été évoquée lors de la commission locale information et surveillance (CLIS) relative au Centre d'Enfouissement Technique (CET) présent au sud de la commune et exploité par la société SITA. En effet, des riverains ainsi que des structures associatives se sont plaints de nuisances olfactives en provenance du CET.

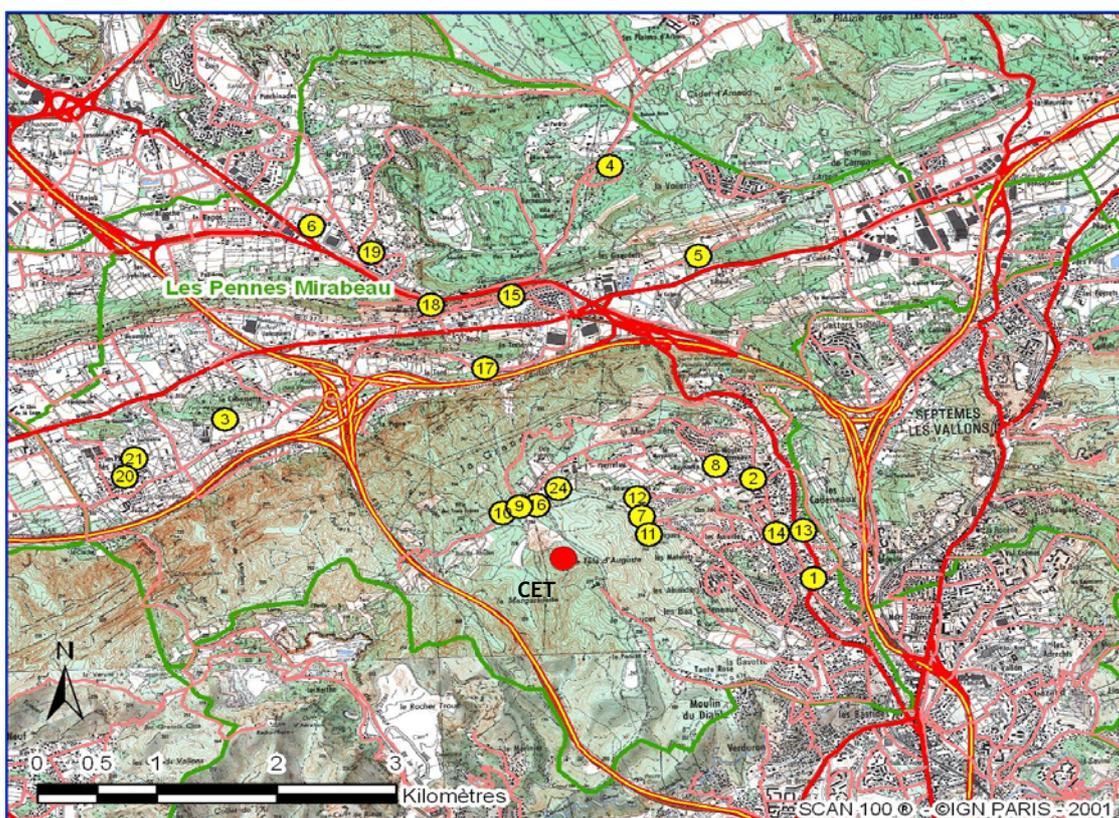
Aux vues des plaintes déposées par les riverains, la commune demande à AIRMARAIX de réaliser une étude d'ensemble sur les nuisances olfactives sur tout le territoire des Pennes Mirabeau.

Le bureau d'AIRMARAIX du 7 avril 2005 valide cette opération qui est réalisée avec l'appui de la mission régionale de la surveillance des odeurs « SRO ». Les résultats de cette étude ont été présentés en réunion CLIS du 13 décembre 2005.

Les résultats

Cette étude des gênes olfactives sur la commune des Pennes Mirabeau est constituée d'une campagne d'observations. Elle vise à caractériser l'ampleur et la localisation des sources potentielles d'odeurs.

L'étude ne comporte pas de mesures de toxicité, ni de concentration des composés lors d'épisodes olfactifs. **22 nez bénévoles ont été recrutés** dans des zones situées préférentiellement sous les panaches de l'étang de Berre, du CET et du bassin de Marseille.

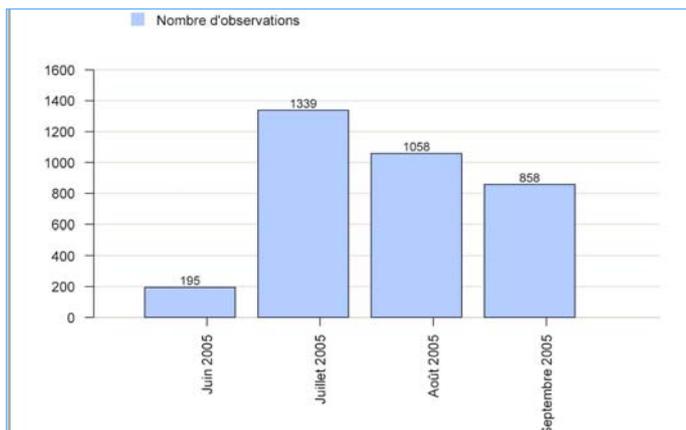


Les odeurs sur la commune :

Les **observations** ont été réalisées au travers d'un fascicule mensuel remis aux bénévoles. Ceux-ci devaient noter quotidiennement leurs observations odorantes : heure de l'observation, gêne, origine, météo associée.

Au delà, ils pouvaient effectuer des observations spontanées auprès d'AIRMARAIX.

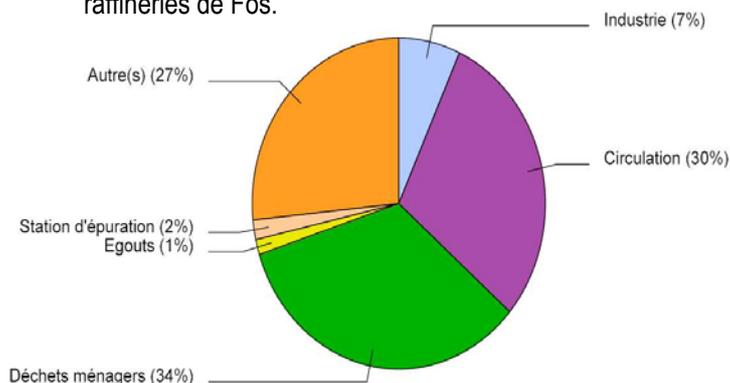
L'analyse de ces données montre un taux observation important (entre 60 et 85% selon les mois) de la part d'un jury assidu.



1339 observations* ont été réalisées en juillet 2005 par seize personnes sur la commune des Pennes Mirabeau. Ce chiffre décroît par la suite proportionnellement avec le nombre de personnes impliquées (quatorze personnes en août et dix en septembre respectivement pour 1058 puis 858 observations).

* une observation olfactive est définie par la perception ou non d'une odeur : « ne rien percevoir » correspond à une observation ; la perception d'une odeur conduit également à une observation.

Les **origines** décrites concernent les odeurs de type déchets ménagers dont CET, circulation routière et la catégorie autres (poussières, barbecue, bois brûlé, gaz, engrais,...). Les odeurs industrielles sont associées à l'établissement Coca Cola, et à des industries de raffineries de Fos.



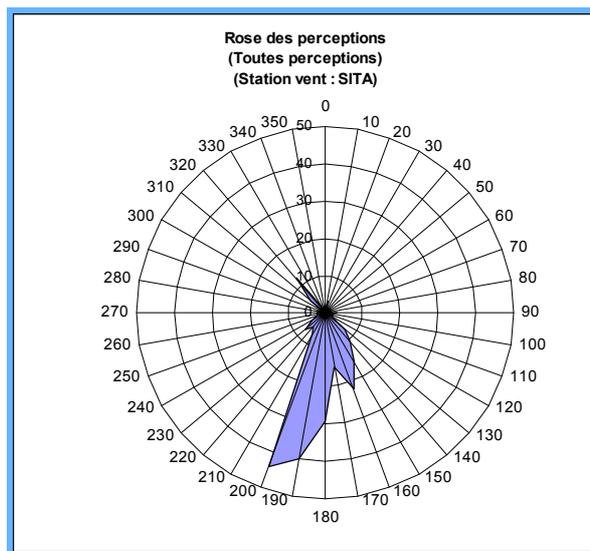
Surveillance de la qualité de l'air de l'est des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse



Les odeurs en provenance du CET :

Les **odeurs du CET** sont perçues plus fréquemment en milieu de journée, ce qui est corrélé avec l'activité de l'installation.

A 1,5 Km de distance du CET, l'odeur n'est plus ressentie. Une analyse plus fine ne permet pas de mettre en évidence un lien fort entre les diverses activités quotidiennes du CET (traitement de déchets, de déchets verts, boues...) et les heures de perception des « nez ». **La météo semble être le facteur le plus influent sur les émissions d'odeurs.**



Ce graphique indique le nombre de perceptions relevées par secteur de vent sur la période de la campagne, auprès des 7 riverains les plus proches du CET.

Conclusion

Les types de temps les plus pénalisants sont les brises de sud ouest (ou vent de mer), les temps orageux et vent de sud est, les situations anticycloniques sans vent. Le nombre d'observateurs est modéré (22), mais leurs observations concordent : les pics d'odeur sont ressentis par plusieurs personnes en même temps qui en font la même description.

Cette étude établit donc avec certitude que les riverains du CET sont sous le panache de l'installation et sont parfois incommodés par ses odeurs lors de journées avec vent faible, de sud ouest ou d'est.

Où signaler les observations olfactives à tout moment
N° Vert : 0 800 17 56 17

Site Internet : www.airmaraix.org
Rubrique « Qualité de l'air » puis « odeurs »

67-69, avenue du Prado, 13286 Marseille Cedex 06
Tel : 04 91 32 38 00 - Fax : 04 91 32 38 29
Serveur téléphonique : 04 91326 327
Internet : www.airmaraix.org